Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur



073-200068997-20240926-2024 09 26 D29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2024 Publication : 01/10/2024

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 26 septembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignon, Hauteluce Les Saisles La Bâthie, La Gietlaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Beillecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaïx, Sainte-Hellee-sur-tsère Saint-Hicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vitai, Thénésal, Tournon, Tours-en-Savole, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 71 / Quorum: 36

Nombre de délégués présents : 44 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 14

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ	
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT	
FRONTENEX	Claude	DURAY	
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET	
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRIGNON	François	RIEU	

MARTHOD	Marie-Paule BENZONELLI			
MERCURY	Yves	DUNAND		
MERCURY	Evelyne	MARECHAL		
MERCURY	Alain	ZOCCOLO		
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE		
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER		
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO		
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY		
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER		
TOURNON	Sandrine	BERTHET		
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET		
UGINE	Franck	LOMBARD		
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET		
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET		
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN		
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD		
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ		
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET		

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON	
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE	
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET	
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE	
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE	
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU	
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO	
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO	
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ	
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU	
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET	
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET	
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD	
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET-CARRIN	

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.

Délibération n° 29



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 26 septembre 2024

Albertville, Allondaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grégnain, Hauteluce Les Saisles
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-de-Millièrex, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-lière
Saint-Histolas-lo-Chapelle, Saint-Paul-sur-isère, Saint-Vital, Thénésoi, Taurnen-Savole, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Dama

Objet : Eau potable et Assainissement - Demandes de subventions - Appel à projet EAU 2024 - Construction d'une micro-station d'épuration à Queige, hameau de Bonnecine

Rapporteur : M. le Président

Dans le cadre de sa nouvelle politique Eau en faveur de la préservation de l'eau et de la sécurisation des populations, le Conseil Départemental de la Savoie met en place un Appel à projets (AAP) qui se décline en quatre volets thématiques :

- « Performance des services » : inciter à la gestion patrimoniale (diagnostic réseaux, plans Système d'information géographique), rechercher l'efficacité des réseaux (réhabilitation des branchements : gestion des fuites et eaux claires) et accompagner la conformité des installations (réhabilitation d'assainissement non collectif),
- « Modernisation et innovation » : développer la mise en place de réseaux intelligents (suivi en temps réel
 et gestion anticipée des réseaux), rendre autonome en énergie les sites isolés, favoriser l'expérimentation
 locale (solution de proximité),
- « Valorisation énergétique » : rechercher la sobriété des équipements publics (bilan énergétique), valoriser l'énergie présente dans l'eau (étude sur turbinage, méthanisation, échange de chaleur...),
- « Amélioration de la connaissance de la ressource en eau face au changement climatique » : accompagner les collectivités territoriales afin de mieux connaître, pour mieux gérer, la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

C'est dans le cadre de cet Appel à projets que l'Agglomération Arlysère souhaite solliciter le Département pour obtenir le financement de l'opération « Construction d'une micro-station d'épuration à Queige, hameau de Bonnecine ».

En effet, la Communauté d'Agglomération Arlysère a réalisé un diagnostic des systèmes d'assainissement non collectif sur la Commune de Queige. Sur le hameau de Bonnecine, 5 installations sur 16 sont reconnues non-conformes.

Le hameau de Bonnecine étant éloigné du réseau collectif ; la construction d'une unité de traitement local devient un enjeu majeur axé sur des problématiques environnementales, politiques et sanitaires.

Pour pallier à ces problématiques, nos études de terrains ont révélé la nécessité d'une unité de traitement des eaux usées pour une capacité d'accueil nominale équivalente à 100 EH (équivalent habitant). Les travaux consistent à installer une micro-station d'épuration d'une capacité d'accueil nominale équivalente à 100EH. Cette micro-station sera située en aval des habitations, sur un emplacement référencé ER15 par le PLU

Le coût de l'opération est estimé à 625 000 € HT. Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Financeurs	Taux global	Montant 24 000 €
CD73 - AAP Eau 2024 – volet 1 & thématique 6a (plafond des dépenses subventionnables évalués à 60 000 € / 600 € par EH)	3,84 %	
TOTAL des subventions publiques	3,84 %	€
CA Arlysère	96,16 %	601 000 €
TOTAL Projet	100 %	625 000 €

L'opération commencera le 30 novembre 2024 et sera achevée le 30 juin 2025.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le projet présenté ci-avant : « Construction d'une micro-station d'épuration à Queige, hameau de Bonnecine » ;
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 625 000 € HT;
- approuve le plan de financement de ce projet faisant apparaître les financements sollicités ;
- demande au Conseil Départemental de la Savoie au titre de l'appel à projet Eau 2024, et à tout autres financeurs, les subventions les plus élevés possibles pour cette opération ;
- inscrit les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération Arlysère ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à faire toute démarche pour mener à bien cette opération et à signer les documents correspondants.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD

